

De: Olivier CORBE <O.CORBE@herrlisheim.fr>
Envoyé: mercredi 26 février 2025 16:09
À: 67 Bal Enquête Publique Vendenheim et Autres
Cc: Michel GEORG; Serge SCHAEFFER; Sophie LUTZ
Objet: Aménagement foncier / Weyersheim

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de nouveau parcellaire de l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental, veuillez trouver les observations et questions formulées par la commune de Herrlisheim après consultation du projet.

Quel est le pourcentage de préemption ou de perte de surface ? Le calcul se fait-il sur la base de la surface ou de la valeur pondérée (nombre de points) ?

Quelles seront les modalités d'indemnisation des surfaces préemptées ?

Dans la nouvelle situation, la parcelle section 93 n°39 passe de 29,69 ares à 30,77 ares en augmentation alors que la surface T 17 passe de 9,94 ares à 8,76 ares en diminution bien qu'elle reste au même endroit. Quelle en est la justification ?

Par ailleurs, le découpage dans ce secteur interroge s'agissant de la parcelle 41 voisine de la 39. La surface boisée est détachée au profit de de l'A.F. (parcelle n° 40 de 11,92 ares) pour un motif spécifique. Toutefois, il ne semble pas y avoir d'accès à cette parcelle.

Quel accès est-il prévu pour procéder à l'entretien. La parcelle 16 (11,77 ares) semble se trouver dans la même situation.

Est-il prévu un règlement de plantation des arbres (toutes essences confondues) ?

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces remarques.

Cordialement,

Olivier Corbé
Directeur général des services
03 88 59 77 11 - o.corbe@herrlisheim.fr



1 rue d'Offendorf – 67850 HERRLISHEIM
www.herrlisheim.fr

